

« Du jardin à la cuisine – pour une nourriture du corps et de l'esprit » Résidence pour un artiste plasticien au Centre Hospitalier Vauclaire en Dordogne.

OBJET

Invitation d'un artiste plasticien pour un séjour de recherche et de création de plusieurs semaines en 2022.

CONTEXTE

Le réseau des « Résidences de l'Art en Dordogne » est un dispositif départemental qui a pour ambition de favoriser la création contemporaine dans un département riche de ses références artistiques léguées par l'histoire de l'Homme.

Il repose sur un partenariat entre l'Etat – Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Dordogne/Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, les Villes et organismes qui accueillent des artistes en résidence. Il reçoit également le soutien annuel du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

PORTEURS DU PROGRAMME

- **L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord** coordonne le programme des « Résidences de l'Art en Dordogne ».

L'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord est un établissement public qui a pour mission de favoriser la diffusion et la création artistiques, de valoriser la culture occitane, ainsi que d'accompagner les acteurs de la vie culturelle, d'informer, d'orienter et de sensibiliser les publics.

- **Le Centre Hospitalier Vauclaire et l'association Zap'Art** accueillent l'artiste en résidence.

Le Centre Hospitalier Vauclaire, établissement public de santé, se situe à Montpon-Ménéstérol en Dordogne. Il accueille et prend en charge des personnes présentant des troubles ou des fragilités psychiques. La psychiatrie génère toujours dans notre société des peurs, des stigmatisations préjudiciables aux personnes atteintes de cette fragilité.

Le Centre Hospitalier de Vauclaire, par l'intermédiaire de l'association ZAP'ART (Zone d'Actions et de Productions ARTistiques), a créé un espace non thérapeutique dédié aux actions culturelles. Situé au sein de son établissement, cet espace a pour but de permettre la rencontre et le partage de tous les publics (patients, personnel, familles, scolaires, personnes âgées, ou tout autre public...) autour de la pratique ou de la découverte d'actions artistiques et culturelles ; toutes les disciplines sont déclinées : arts plastiques, peinture, théâtre, musique, films documentaires, etc.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Offrir à un artiste un temps et les moyens d'une recherche artistique nourrie des ressources (humaine, paysagère, patrimoniale, économique, agricole, artisanale et industrielle) et des projets culturels du site qui l'accueille,
- Permettre aux publics de se familiariser avec l'art et la création,
- Faciliter la rencontre avec l'artiste en rendant visibles les processus de création et en favorisant la découverte de son métier.

ORIENTATION DE LA RESIDENCE A L'HOPITAL VAUCLAIRE

« Du jardin à la cuisine – pour une nourriture du corps et de l'esprit »

Le centre hospitalier Vauclaire a connu au début du XXe siècle, une vie « autonome ». Son jardin potager nourrissait tous les résidents et participait à cette autosuffisance. Partant de cette réalité historique, « Du jardin à la cuisine – pour une nourriture de corps et de l'esprit » est le fil conducteur de la résidence.

De la terre brute et riche, naît, par la main de l'homme jardinier, le JARDIN POTAGER. A force de soins quotidiens, la terre reconnaissante offre généreusement ses fruits que le jardinier dépose sur la table d'une cuisine. Ce trésor, odorant et coloré inspire le cuisinier qui a déjà la vision de l'assiette qui ravira les convives autour de la table, éveillera leurs sens pour vivre l'émotion d'une dégustation plaisir. » Le jardinier révèle les trésors de la terre – Le cuisinier fait s'éveiller les sens. Tous deux créent de l'émotion, source de vie.

Le jardinier vous dira qu'il a une relation émotionnelle avec la terre et qu'il y trouve de l'apaisement. Le cuisinier, lui, utilise son savoir à partir de la matière dont il dispose avec l'objectif de donner la quantité suffisante de nourriture tout en ayant à cœur de faire plaisir.

Les échanges et rencontres entre l'artiste en résidence et les patients et leurs familles, les membres de l'association Zap'art, le personnel hospitalier et particulièrement le jardinier et le cuisinier permettront de nourrir le travail artistique lors du séjour en résidence. Les ateliers de pratique artistique avec les patients ne sont pas l'objet principal du séjour de recherche et de création à l'Hôpital Vauclaire, l'artiste sera sélectionné selon la résonance de sa démarche avec la thématique proposée.

DEROULEMENT

Le séjour se déroule sur plusieurs semaines consécutives ou fragmentées pour une durée de 3 mois maximum sur l'année 2022. Il est rythmé par 3 temps forts :

- un temps d'immersion, de recherche et de création
- un temps de rencontres et d'échanges avec les publics
- un temps de restitution publique des recherches menées en résidence

MEDIATION

Durant la résidence, l'artiste présentera son travail lors de rencontres avec les publics : habitants, enseignants, élèves, membres d'associations, conseillers municipaux et départementaux...

L'artiste pourra être amené à encadrer des ateliers pour des élèves d'écoles élémentaires, de collèges ou lycées et pour des membres d'associations (jeunes ou adultes).

CONDITIONS

Responsables

Les membres de l'association Zap'Art, ainsi que les responsables du dispositif des « Résidences de l'Art en Dordogne », à l'Agence culturelle Dordogne-Périgord, seront les interlocuteurs privilégiés de l'artiste. Ils l'accompagneront au cours de sa recherche et mettront en œuvre tous les moyens afin de faciliter l'aboutissement de son projet.

Conditions d'hébergement et de travail

- Un appartement meublé sera mis à disposition de l'artiste durant toute la durée de la résidence. Seront pris en charge les frais suivants : eau, électricité, charges locatives, connexion Internet,
- Un atelier et un lieu de présentation des travaux ou œuvres de résidence.

Conditions financières

Le budget alloué dans le cadre des « Résidences de l'Art en Dordogne est de 15 000 € », ce qui comprend les frais :

- de recherche, production et technique, droits d'auteur et frais de déplacement et repas,
- de diffusion, coordination, communication et valorisation, du logement et de l'atelier
- liés aux actions culturelles, aux actions de médiation, aux ateliers de pratique artistique

SELECTION

Critères d'éligibilité

- Résider hors Dordogne, en France ou sur le territoire européen
- Avoir le statut d'artiste professionnel
- Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule

Modalités

Pré-sélection sur dossier, par un comité de pilotage constitué des représentants des partenaires des « Résidences de l'Art en Dordogne » : DRAC Nouvelle-Aquitaine, Agence culturelle départementale, Centre Hospitalier Vauclaire, association Zap'Art, Conseil départemental de la Dordogne...

Puis choix définitif après entretien avec les 2 ou 3 artistes présélectionnés et le comité de pilotage.

Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 6 août 2021
- Entretien avec les artistes présélectionnés et choix de l'artiste en résidence : septembre 2021
- Découverte du site et du fonctionnement de la résidence avec le lauréat : automne 2021

Inscription

Compléter la fiche de renseignements, l'accompagner d'une lettre d'intention et de visuels commentés et déposer le dossier complet **en un seul PDF**, sur le site <https://residencesartistes.fr/> avant le 6 août 2021.

Un projet n'est pas demandé au préalable car il s'agit d'une résidence de recherche à partir des ressources et du contexte du lieu de résidence. Les duos ou collectifs d'artistes peuvent déposer une candidature.

RENSEIGNEMENTS

Violaine Marolleau, coordinatrice des « Résidences de l'Art en Dordogne »

Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

2 place Hoche - 24 000 Périgueux

05 53 06 40 04 - v.marolleau@cultureordogne.fr- www.cultureordogne.fr

